

AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE  
DE **LELEX****Nombre de membres**afférents au C.M : 11  
en exercice : 08  
qui ont pris part  
à la délibération : 7**SEANCE du 15 avril 2024**

L'an deux mille vingt quatre, le quinze avril,  
à 18h30, le conseil municipal de cette Commune,  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit  
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous  
la présidence de Monsieur Roger GROSSIORD, Maire,

Date de convocation  
03/04/2024**Etaient présents :**GROSGURIN Laurence LEVRIER Patrick Adjoints  
GABRIEL-ROBEZ Delphine, MERMET Jacques, TREMBLAY Sacha,  
GROSGURIN Jean-Pierre.Date d'affichage  
03/04/2024**Excusé(e)s :** PERONNET Gilles**Elue secrétaire de séance :** Laurence GROSGURIN**OBJET DE LA DELIBERATION :** Vote du budget primitif 2024

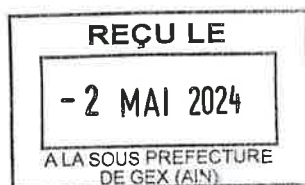
Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de budget primitif pour 2024,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :  
Par 7 voix pour 0 contre 0 abstention

- De déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres(dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel) ;
- D'approuver et de voter le budget primitif équilibré en recettes et dépenses

Section de fonctionnement 997 924 €

Section d'investissement 1 291 285 €



Pour copie conforme,  
Le Maire  
Roger GROSSIORD